

C'est quoi le Plan Energie et Climat Communal ? (PECC)

Face aux défis liés au changement climatique et à la transition énergétique, la Commune de Vich souhaite renforcer son engagement en faveur d'un développement durable, afin de préserver le cadre de vie local et les ressources naturelles, aujourd'hui et pour les générations futures.

En décembre 2024, la Commune a lancé l'élaboration d'un Plan Énergie et Climat Communal (PECC), un dispositif soutenu par le Canton de Vaud. Dans ce contexte, la Municipalité est accompagnée par le bureau spécialisé [eqlosion](#), qui l'appuie dans l'analyse de la situation, la définition des priorités et le suivi des mesures à mettre en œuvre.

Des objectifs climatiques à long terme

Le PECC s'inscrit dans les objectifs climatiques définis au niveau fédéral et cantonal, auxquels les communes contribuent à leur échelle :

- **2030** : réduire de 50 % les émissions territoriales de gaz à effet de serre par rapport à 1990
- **2040** : réduire de 70 % les émissions territoriales par rapport à 1990
- **2050** : atteindre zéro émission nette sur le territoire (neutralité carbone)

Conformément à leur autonomie (art. 179b Cst-VD), les communes doivent se doter de **plans d'action** et des **objectifs intermédiaires**. À ce jour, plus d'une centaine de communes vaudoises ont déjà adopté un PECC ou sont certifiées Cité de l'énergie.

Le PECC, un outil concret pour l'action communale

Le Plan Énergie et Climat Communal est un outil d'aide à la décision pour la commune. Il permet de :

- poser des objectifs pour la **réduction des gaz à effet de serre (GES)** ainsi que pour **l'adaptation et la protection des écosystèmes** face aux changements climatiques
- répondre aux enjeux environnementaux à **l'échelle communale**
- faciliter la **prise de décisions** en matière d'énergie et de climat **sur quatre ans**.

Le document PECC compile la **vision communale**, des **objectifs concrets** et un **plan d'actions structuré**, dans une logique d'engagement à long terme, cohérente avec les orientations cantonales et nationales.

Un cycle structuré et itératif ; de la conception à la mise en œuvre

La démarche PECC se déroule en plusieurs phases structurées, suivant un principe itératif :



- **Phase 1, Phase 2 et Phase 3** : Réalisation de l'état des lieux énergétique et climatique, bilan carbone, démarche participative (sondage et atelier avec la population) et rédaction du document PECC.
- **Phase 4** : Mise en œuvre progressive des actions retenues, avec un suivi régulier et des ajustements en fonction des résultats.

La démarche participative

Une démarche participative a été menée auprès de la population sous forme d'un sondage et d'un atelier. Ceux-ci ont permis de recueillir les préoccupations, attentes et idées des habitant·es, ainsi que d'identifier les actions jugées prioritaires pour la Commune.

Les échanges ont principalement fait ressortir les thématiques suivantes : la préservation de la biodiversité, la gestion des ressources (notamment de l'eau), la gestion des déchets, ainsi que la rénovation des bâtiments communaux. Du côté de la population, un intérêt marqué a également été exprimé pour le développement des énergies renouvelables, l'accompagnement à la rénovation énergétique et une évolution vers une mobilité plus durable. L'ensemble des résultats détaillés est présenté dans le rapport de la démarche participative.

Le plan d'action 2025-2028 validé par la Municipalité

Le Canton met à disposition un **catalogue de fiches-actions** qui proposent des mesures concrètes relevant des compétences communales. Ces fiches sont organisées en trois blocs :

- Transversal (gouvernance, participation, exemplarité)
- Énergie et mobilité
- Adaptation aux changements climatiques

Sur la base de son état des lieux et de la démarche participative, la Commune a validé un plan d'action composé de plusieurs fiches-actions, structuré en trois axes : transversal, énergie et mobilité, et adaptation aux changements climatiques. Le plan d'action communal, constitué des fiches sélectionnées, guide la mise en œuvre sur le territoire pour les prochaines années.



Pour plus d'informations :

[Analyse & résultats du sondage - Vich](#)

[Affiches lors de la démarche participative - Vich](#)

[Office cantonal de la durabilité et du climat \(OCDC\)](#)

[Politique climatique du Conseil d'Etat Plan climat vaudois 2ème génération](#)

Les prochaines actions de la Municipalité**Axe transversal**

- Mise en place d'une démarche participative (commission citoyenne, implication des associations)
- Développement de la communication autour des projets communaux et du plan climat
- Optimisation de la gestion des déchets (compostage, plastiques, actions citoyennes, Repair Café)
- Organisation d'actions de sensibilisation et de mobilisation de la population

Énergie & mobilité

- Suivi et optimisation énergétique des bâtiments communaux
- Intégration de critères de durabilité dans les projets et appels d'offres
- Promotion des rénovations énergétiques et des énergies renouvelables auprès des privés
- Développement de projets photovoltaïques, dont un projet pilote sur un bâtiment communal
- Analyse du potentiel solaire sur le territoire communal

Biodiversité

- Développement de la gestion différenciée des espaces verts
- Création de zones pilotes (prairie fleurie, désimperméabilisation)
- Suivi et lutte contre les plantes exotiques envahissantes
- Actions de sensibilisation et implication de la population (fresque biodiversité, charte des jardins)
- Valorisation et renforcement de la nature en milieu bâti

Les liens utiles

Réduire ses déchets

Trouver des commerces zéro déchet (ZeroWaste Switzerland) :

<https://zerowasteswitzerland.ch/>

Réparer plutôt que jeter : trouver un Repair Café dans sa région : <https://www.repair-cafe.ch/fr/reparer/>

Comprendre et réduire son impact

Calculer son empreinte écologique (WWF Suisse) : <https://www.wwf.ch/fr/vie-durable/notre-impact-sur-lenvironnement>

S'informer sur les enjeux énergie, climat et biodiversité (Énergie & Environnement) : <https://www.energie-environnement.ch/>

Favoriser la biodiversité

Adopter des pratiques favorables à la biodiversité dans son jardin (Charte des jardins) : <https://www.energie-environnement.ch/>

Identifier et gérer les espèces exotiques envahissantes (Canton de Vaud) : <https://www.vd.ch/environnement/biodiversite-et-paysage/especes-exotiques-envahissantes-1#c2102146>

Améliorer la performance énergétique de son logement

Évaluer le potentiel solaire de son toit (Confédération) : <https://www.uvek-gis.admin.ch/BFE/sonnendach/?lang=fr>

Se renseigner sur les subventions pour la rénovation énergétique (Programme Bâtiments) : <https://www.vd.ch/environnement/energie/subventions-programme-batiments>

[ProKilowatt](#) est le programme de l'Office fédéral de l'énergie qui soutient les mesures d'efficacité électrique, qui permettent de diminuer votre consommation électrique.

Se déplacer et découvrir autrement

Découvrir des activités en Suisse accessibles en transports publics (Offres CFF) : <https://freizeit.sbb.ch/fr/stories/hits-railaway>

Découvrir les différents défis de Pro Vélo pour les communes, les entreprises ou les écoles : <https://www.pro-velo.ch/fr/>